

Commune de Sandweiler
n° Ges:
el: 04 MARS 2024

B	CE	SA	ST	RP	IC	RH	RE	PO	SC
BN	GC	HL	LS	NP	RC	RG	SI	SM	SS
TD	IWA	WJ	RJ	PG					



sandweiler@csv.lu

Administration communale de Sandweiler
A l'attention de Madame la Bourgmestre
18, rue Principale
L-5240 Sandweiler

Sandweiler, le 04. mars 2024

Concerne : Point à faire figurer sur l'ordre du jour du conseil communal du 07.03.2024

Madame la Bourgmestre,

Conformément à l'article 13, alinéa 3 de la loi communale, nous vous prions de faire figurer le point suivant à l'ordre du jour de la séance du conseil communal du 07. mars 2024:

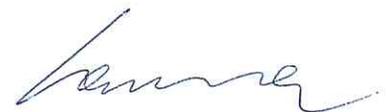
Point 1:

Discussion et vote d'une adaptation du règlement de circulation de la commune de Sandweiler concernant la rue d'Itzig.

Adaptation du règlement de circulation afin de limiter la vitesse maximale autorisée sur l'ensemble de la rue d'Itzig à 30km/h.



Romain DUMONG
Conseiller



Jean LEMMER
Conseiller